

PROJET ÉDUCATIF

Commune de Peipin



ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

La Commune de Peipin : organisation de la scolarité

La coordination du projet est assurée par la commune de Peipin.

Peipin est une commune de 1 525 habitants (recensement INSEE 2016) qui offre à ses habitants des services éducatifs et culturels, parmi lesquels une école, une bibliothèque-médiathèque et un tissu associatif très développé.

L'école de Peipin compte 128 enfants pour l'année scolaire 2017-2018, répartis en six classes, de la maternelle (à partir de 3 ans) jusqu'au CM2 :

- 2 classes de maternelle (PS-MS et MS-GS)
- 1 classe de CP
- 1 classe de CE1
- 1 classe double niveau CE2-CM1
- et 1 classe double niveau CM1-CM2.



La compétence scolaire-périscolaire revient à Peipin au 1^{er} janvier 2018

Au 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes Jabron-Lure-Vançon-Durance (CC JLVD) transfère la compétence scolaire-périscolaire à la commune de Peipin.

Dans ce cadre, la commune de Peipin reprend la gestion des affaires scolaires et périscolaires :

- fonctionnement de l'école (dotations par enfant et par classe, équipement, mobilier, matériel informatique) ;
- entretien des bâtiments ;
- investissement (matériel, réhabilitation, extension et/ou création de locaux) ;
- service de restauration (cantine) ;
- accueil du matin, temps méridien et accueil du soir.

Organisation des activités périscolaires à Peipin

À Peipin, les activités périscolaires s'effectuent dans le cadre d'un accueil de loisirs déclaré qui respecte les règles d'organisation et d'encadrement des accueils de loisirs sans hébergement. En effet, la commune de Peipin a conclu en 2002 un contrat enfance-jeunesse (CEJ). L'accueil de loisirs entre dans ce CEJ depuis cette date. Le projet pédagogique élaboré par l'équipe d'animation est en cohésion avec le projet éducatif.

Les grandes orientations du projet éducatif de Peipin

Finalité du projet éducatif : développer une offre de services cohérente et de qualité sur l'ensemble du territoire

Le projet éducatif est appréhendé comme « socle » pour l'accueil de loisirs. Il permet d'organiser des activités périscolaires qui prolongent et complètent le service public d'éducation. Cela permet une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant. L'ensemble des activités proposées doivent viser au développement des enfants dans un contexte ludique, en leur proposant diverses activités de rencontre, de découverte, d'écoute, d'échange et de dialogue.

Axes stratégiques et objectifs opérationnels

1. Favoriser le développement et l'épanouissement des enfants

Éveiller la curiosité intellectuelle et l'esprit des enfants en leur donnant accès à des connaissances variées :

- favoriser l'ouverture d'esprit ;
- favoriser l'accès à la culture et développer les pratiques artistiques ;
- inciter à la créativité et au développement individuel par la mise en place des activités ludiques ;
- favoriser la découverte de soi ;
- favoriser les pratiques sportives et de plein air.

Activités proposées :

(Une partie de ces activités peut parfois nécessiter de faire appel à des intervenants extérieurs.)

Expression corporelle et développement personnel :

- théâtre, ateliers d'initiation aux sports, à la musique, à la culture provençale ;
- ateliers créatifs ;
- ateliers lecture (dans les locaux de la bibliothèque) et écriture ;
- activités de plein air, etc.

2. Développer le lien social, la solidarité et le civisme

Durant les temps d'accueil du matin et du soir, ainsi que pendant le temps méridien, il s'agit pour les animateurs de sensibiliser les enfants aux règles de la vie en société et aux valeurs qui la fondent (politesse, respect des règles et d'autrui, solidarité, acceptation et respect des différences), et les sensibiliser à l'écologie et au respect de l'environnement.

- Contribuer à l'intégration des enfants dans la société (règles de fonctionnement de la société, sensibilisation aux sanctions légales).

- Appréhender les dangers de la vie courante tant à l'extérieur (ex. : interventions de la sécurité routière), qu'à l'intérieur (électricité, éléments chauds de la cuisine, escaliers, ouvrants, etc.).

- Découverte de la nature et de ses cycles, sensibilisation à l'écologie et au respect de l'environnement à travers, notamment, l'élaboration et l'entretien d'un jardin potager.

Activités proposées :

- ateliers sur les règles de vie en société ;
- atelier jardin potager et plantes aromatiques.

3. Favoriser l'esprit d'initiative, l'autodiscipline, la responsabilisation

- **Rendre les enfants acteurs et éviter la logique purement consumériste**

Activités proposées : faire participer les enfants à l'élaboration des activités de loisir autour de la récupération, les mettre à contribution pour le rangement et le nettoyage après leurs activités.

Nota : les activités proposées aux enfants de maternelle doivent être différentes des activités proposées aux enfants de l'élémentaire. Les besoins et attentes n'étant pas les mêmes.

Effets attendus

Connaissances : découverte d'activités variées, notamment dans des domaines autres que leurs sollicitations quotidiennes.

Compétences : grâce à ces activités, développement de compétences sous une autre forme que celle développée en classe, voire acquisition d'autres compétences.

Comportement : développer la curiosité et l'épanouissement des enfants.